



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## Cahier des charges : organisation d'épreuves nationales et internationales

- 1) Démarches administratives
- 2) Organisation générale
  - 2.1 *Locaux à prévoir*
  - 2.2 *Matériel à prévoir à terre*
  - 2.3 *Le secrétariat*
  - 2.4 *Émargement*
  - 2.5 *Sonorisation*
  - 2.6 *Parking à bateaux*
  - 2.7 *Accueil presse*
  - 2.8 *Classements*
  - 2.9 *Remise des prix*
  - 2.10 *Hébergement des participants, accompagnateurs, organisateurs*
  - 2.11 *Animation*
  - 2.12 *Vendeurs spécialistes*
  - 2.13 *Publicité sponsors*
  - 2.14 *Fléchage de l'épreuve*
- 3) Organisation sportive
- 4) Parcours de régates
- 5) Surveillance
- 6) Liaisons radio
- 7) Financement de l'épreuve

### ANNEXES

Annexe 1 : Secrétariat Terre

Annexe 2 : Jauge

Annexe 3 : Organisation sportive

Annexe 4 : Classements

Annexe 5: National Espoirs



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## Objet

Ce cahier des charges définit les conditions d'organisation et de déroulement des épreuves nationales et internationales que prévoit l'AFE (Association Française des Europées) en France.

En étant candidate à l'organisation d'une épreuve, l'entité organisatrice s'engage auprès de l'AFE à respecter les termes de ce cahier des charges ainsi que le règlement sportif en vigueur au moment de l'organisation de la compétition.

L'entité candidate à l'organisation d'une épreuve matérialise son accord en signant ce cahier des charges et en le renvoyant par courriel au Président de l'AFE et en copie au membre du comité directeur assurant le lien avec l'organisateur.

L'attribution définitive de l'organisation d'une épreuve par l'AFE à une entité organisatrice est soumise à l'acceptation du présent cahier des charges (en accord avec le Président de l'AFE).

### 1) Démarches administratives

L'entité organisatrice sera chargée de prévenir et d'associer à la préparation de l'épreuve:

- ▶ sa Ligue et son Comité Départemental (si nécessaire)
- ▶ sa Municipalité (soutien logistique et/ou financier)
- ▶ les Affaires Maritimes ou les Ponts et Chaussées
- ▶ la Police et/ou la Gendarmerie
- ▶ les Représentants de l'Etat de l'ampleur de la manifestation pour l'organisation des secours d'urgence
- ▶ l'Office du Tourisme
- ▶ Prévenir les services de secours (SNSM, Pompiers, Croix Rouge) suivant les lieux.
- ▶ Prévenir la Presse locale

**Elle fera réserver le plan d'eau** en prévenant les plaisanciers et les professionnels de la mer (afin d'éviter la traversée des parcours de régate).

#### Contacteur l'AFE pour:

L'établissement de l'Avis de Course qui devra être validé par l'association avant diffusion et de la Fiche d'Inscription : ces documents devront être établis 6 mois minimum avant l'épreuve.

Ces documents seront transmis sous format numérique au Président de l'AFE et au membre de l'AFE assurant le lien avec cette épreuve.

### 2) Organisation générale

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901-  
Affiliée à la FFVoile- Membre de l'International Europe Class Union  
Classe internationale reconnue par la World Sailing.

**[www.europeclass.fr](http://www.europeclass.fr)**



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

L'épreuve sera organisée par un Comité d'Organisation comprenant les responsables suivants:

- ▶ Un ou plusieurs membres du club organisateur
- ▶ Le délégué de Ligue de l'AFE
- ▶ Un ou plusieurs membres du bureau du comité directeur de l'AFE (si possible)
- ▶ Eventuellement des responsables des associations locales partenaires (ligue, CDV, Municipalité)

Le comité d'Organisation reste souverain et aura pour tâche d'être coordonnateur des actions menées par les différents partenaires : membres du Club, de la Ligue, de l'AFE et de la FFVoile.

L'AFE désigne un référent. Son rôle, auprès du comité d'organisation, est de faciliter la bonne prise en compte par l'entité organisatrice des attendus de l'AFE concernant l'organisation de l'épreuve et de suivre la bonne préparation de l'épreuve: réponse à des questions concernant le cahier des charges, points pratiques d'organisation.

Le Comité d'Organisation se chargera:

- ▶ d'adresser à l'AFE un article présentant le Championnat et son environnement pour lui permettre de communiquer (et pour le diffuser sur son site internet et les réseaux sociaux)
- ▶ d'enregistrer les inscriptions accompagnées des droits d'inscription.
- ▶ de mettre sur le site du club la liste des pré-inscrits et de la tenir à jour.
- ▶ d'accueillir les concurrents et leur famille, les entraîneurs, les officiels, les journalistes, les partenaires etc.
- ▶ de vérifier lors de l'accueil avant d'accepter l'inscription définitive:
  - l'appartenance à l'AFE (obligatoire)
  - la validité de la licence FFVoile (licence compétition)
  - l'autorisation parentale
  - la présentation de la carte de publicité

## 2.1) Locaux à prévoir

Prévoir toujours en fonction des mauvaises conditions atmosphériques possibles

- ▶ salle d'accueil
- ▶ secrétariat avec poste informatique et connexion internet (si possible wi-fi)
- ▶ 1 salle informatique (si possible) disposant d'une imprimante et d'un photocopieur.
- ▶ 1 salle PC Course (si possible face au plan d'eau) équipée de VHF.
- ▶ Salles pour Comité de Course et Jury
- ▶ Tableau d'affichage proche du Jury
- ▶ Un local pourra être demandé pour la jauge (voir avec le mesureur de classe et le président de classe)
- ▶ Zone abritée pour l'émargement des coureurs
- ▶ Vestiaires Filles et Garçons avec Toilettes
- ▶ Salle pouvant recevoir les réunions de l'AFE (si besoin)

## 2.2) Matériel à prévoir à Terre

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901-  
Affiliée à la FFVoile- Membre de l'International Europe Class Union  
Classe internationale reconnue par la World Sailing.

**[www.europeclass.fr](http://www.europeclass.fr)**



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

- ▶ 1 Mât de Pavillonnerie général (drapeaux FFV, Région, Département)
- ▶ 1 Mât de Pavillonnerie pour les annonces officielles
- ▶ des panneaux d'information abrités (1 affichage Jury, 1 affichage Comité de Course, 1 affichage, 1 affichage Météo et marées, 1 affichage non officiel pour les animations et les annonces)
- ▶ Un système sonore puissant pour accompagner l'envoi des pavillons
- ▶ Un mât pour les drapeaux des partenaires (à voir avec l'AFE)
- ▶ Jumelles

## 2.3) Secrétariat

- ▶ Matériel informatique pour le secrétariat et les résultats (logiciel FREG)
- ▶ Petit Matériel (colle, adhésif, crayons, stylos, feutres indélébiles et délébiles, ciseaux, agrafeuses, punaises)
- ▶ Ramettes de papier en quantité suffisante pour les impressions
- ▶ PC avec liaison internet

## 2.4) Emargement

Un émargement pourra être prévu et mentionné dans les instructions de course. Prévoir des tables dans un endroit abrité, facilement accessible.

## 2.5) Sonorisation

Dans les zones Club et Parking (si possible)

## 2.6) Parking à bateaux

- environ 8m<sup>2</sup> par bateau
- **avec un point d'eau (seulement le dernier jour)**
- gardiennage (si possible si le site n'est pas sécurisé)
- mise à l'eau facilitée
- un parking pour les remorques de route

## 2.7) Accueil Presse

- accueil des journalistes, photographes, officiels
- prévoir un bateau confortable (si nécessaire)

## 2.8) Classements

Un ordinateur avec la logiciel agréé par le secteur dériveur de la FFVoile est indispensable pour le calcul des résultats.

## 2.9) Remise des Prix

Il ne sera pas distribué de prix en espèces.

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901-  
Affiliée à la FFVoile- Membre de l'International Europe Class Union  
Classe internationale reconnue par la World Sailing.  
**[www.europeclass.fr](http://www.europeclass.fr)**



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

Des lots divers peuvent être distribués selon l'ordre du classement ou tirés au sort.  
Cérémonie de clôture: placée en fonction des manches courues.

## **Répartition des coupes en fonction des classements et du règlement sportif de l'AFE.**

### 2.10) Hébergement des participants , accompagnateurs et organisateurs

Un projet des différentes possibilités offertes sera préparé pour être présenté à l'AFE.  
Ce document doit donner les possibilités:

- en hôtel
- en appartement ou maison de location
- en camping
- en hébergement collectif (centre de vacances, pensions)

Un plan précisera le lieu de ces hébergements.

- **Un parking le plus proche possible du club sera réservé aux camping-cars, avec électricité, eau, sanitaires et douches accessibles avec plages horaires élargies.**

- Prévoir des parkings voitures les plus proches possible et un terrain pour stocker les remorques qui pourront être tolérées sur le parc à bateau (selon la disposition des lieux).

***Les prises en charge suivantes sont à prévoir:***

- *(Hébergement, Repas, Déplacements): Présidents des Comités de Course, Présidents du Jury, de la Jauge, responsable informatique (si celui-ci n'est pas prévu par le club), Membres du Comité de Course, du Jury, de la Jauge, Participants à la surveillance, éventuellement à l'émargement*

### 2.11) Animations:

Le Comité d'Organisation prévoira (prestations minimales):

- un pot d'accueil
- un pot de départ (résultats)
- un repas pour les coureurs et organisateurs qui pourra être payant pour les accompagnateurs souhaitant y participer.

### 2.13) Publicité sponsors

Le choix de sponsors reste bien sûr sujet aux interdictions ministérielles (alcools, cigarettes).

### 2.14) Fléchage de l'épreuve: TRES IMPORTANT

Fléchage routier selon les différentes provenances (attention aux hauteurs des fourgons, camping-cars et remorques de Clubs)

Il est important pour réussir un accueil.

Le sigle de l'AFE est recommandé.



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

Prévoir un plan général de tous les lieux (secrétariat, PC Course, mises à l'eau, parkings pour les Europées - Remorques - voitures, lieux de jauge, de stockage de matériel, etc...) à afficher et distribuer à l'accueil.

### **3) Organisation sportive**

- Le programme de sera établi en concertation avec l'AFE: Voir Annexe 4.
- des courses d'environ 50 min sont à privilégier.
- On pourra prévoir un national jusqu'à 12 courses.
- Il faudra toujours privilégier la qualité à la quantité.
- 1er jour : pas de course avant :13h en heure d'hiver / 14h en heure d'été.
- Dernier jour (si samedi ou si le jour suivant est férié): Pas d'heure limite de départ de course.

Classement: Un classement scratch par groupe sera effectué, les classements par catégories ne seront réalisés que par extraction à partir du classement général par groupe.  
l'AFE. Cf. Annexe 3

Les instructions de courses seront celles de la FFVoile et complétées par le Club organisateur. Elles seront soumises à l'AFE pour validation. Elles seront mises en ligne sur le site de la régata et de l'AFE . Seules les annexes seront remises aux entraîneurs et aux coureurs lors de la confirmation des inscriptions.

Les Présidents de Comité de Course et de Réclamation seront choisis en accord avec l'AFE.

### **4) Parcours de régata**

Les parcours seront des parcours trapèzes et pourront dans certains cas être des triangles olympiques, en privilégiant toutefois les parcours trapèzes pour les épreuves sélectives et lorsque la flotte est divisée en 2 groupes.

Le Comité d'Organisation fournira :

- Des bouées visibles et solides nécessaires et une bouée différente pour les changements de parcours, 1 pour le départ et 1 pour l'arrivée).
- Elles seront différentes des autres parcours s'il y a lieu. (Séries multiples).

➤ 1 bateau Comité avec système de drisses (minimum 8) suffisamment hautes (environ 5 mètres) pour que les pavillons soient nettement visibles, avec un système sonore efficace et 2 tableaux (1 grand, 1 petit) et une pavillonnerie complète par rond +VHF.

➤ 1 bateau viseur avec mouillage suffisamment long pour ajuster la ligne de départ + VHF.

➤ 1 bateaux commissaire avec système de drisses (minimum 2) et jeu de pavillons correspondant, corne de brume, VHF,



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

- 1 bateau arrivée avec système de drisses (minimum 4) et jeu de pavillon correspondant, corne de brume, VHF,
- 1 bateau mouilleur rapide avec au moins 2 personnes a bord, girouette, compas de relèvement, compas de route et VHF,

## ***Pour tous les bateaux du Comité de Course :***

- planchettes pour écrire avec pince
- crayons, craie ou "véléda" suivant tableau
- compas, girouette, jumelles, anémomètre
- VHF fixe accessible, et une VHF portable de secours
- magnétophone

Deux bateaux supplémentaires par rond de type semi-rigide doivent être prévus pour le Jury (pour le jugement de la règle 42 sur l'eau). Un semi-rigide doit être fourni au jaugeur et ou PRO..

L'entité organisatrice aura prévu une procédure de substitution en cas de problème sur l'un des bateaux de l'organisation, l'empêchant alors d'assurer son rôle.

## **5) Surveillance**

Si la surveillance reste coordonnée sous la responsabilité de l'entité organisatrice qui se doit d'apporter la plupart des bateaux à moteur, il est évident que le concours d'accompagnateurs extérieurs (entraîneurs, parents) est nécessaire. ***LA SURVEILLANCE EST L'AFFAIRE DE TOUS.***

***Attention: PEU d'Entraîneurs présents sur la classe Europe.***

A terre : vérification de chaque Europe (présence d'une sécurité de mât et d'un bout de remorquage).

Sur le plan d'eau : Toute personne acceptée sur le plan d'eau de la régata se doit de rester vigilante et d'intervenir si nécessaire.

Une réunion de coordination rappellera au besoin les consignes d'assistance.

Une attention particulière doit être apportée sur les trajets Terre/Parcours. Lors de conditions difficiles, il conviendra d'interdire l'aller ou le retour sans accompagnateur.

Le comité d'organisation fournira pour sa part :

- 1 bateau de surveillance pour 10 à 15 Europes (voir la réglementation).



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

- En complément des bateaux d'entraîneurs ou d'accompagnateurs pourront être inclus dans le dispositif de surveillance. Dans ce cas carburant et paniers repas leur seront fournis. Prévoir une réserve de carburant disponible à terre et sur l'eau.

Chaque bateau du dispositif de surveillance doit être facilement identifiable.

Il sera prévu un responsable/coordonnateur de la surveillance sur chaque rond ainsi qu'un responsable général ayant une bonne connaissance du plan d'eau.

Chaque responsable de la surveillance, en accord avec son Président de Comité de course répartira quotidiennement les bateaux de surveillance dont il dispose selon un dispositif adapté aux conditions de navigation.

Seront obligatoirement prévus :

- Des bateaux chargés de surveiller les derniers concurrents qui sont souvent les moins aguerris,
- Des bateaux chargés d'accompagner ou de surveiller à distance les Europes effectuant le trajet entre la terre et le parcours,
- Un poste de secours d'urgence.

Dans le cas particulier de parcours éloignés ou de conditions atmosphériques difficiles, il sera prévu sous le vent du parcours une ou plusieurs bouées d'amarrage en cas d'avarie ou d'abandon. Les Europes « abandons » ne seront remorqués qu'à l'issue de la manche afin de ne pas mobiliser les bateaux de surveillance en aller-retour.

## **6) Liaisons Radio**

Un nombre suffisant de postes VHF fixes ou mobiles sera prévu.

Le PC Course doit être à l'écoute de chaque rond et doit disposer d'un poste supplémentaire en veille sur le canal 16.

Des fréquences seront affectées à chaque rond, à la surveillance, aux liaisons diverses (résultats, commissaire nautique, etc ...)

S'assurer que d'autres manifestations proches n'utiliseront pas les mêmes fréquences.

## **7) Financement de l'épreuve**

15 à 20€ par inscrit et par journée de compétition en fonction des prestations (pot d'accueil, repas coureurs, pot de proclamation des résultats). Soit maximum 80€ pour une épreuve.

Majoration de 15 € pour inscription tardive (2 semaines avant la date de clôture des pré-inscriptions) Aucun dépassement ne sera autorisé sans accord écrit préalable de l'AFE.





# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## ANNEXE 1 : SECRETARIAT TERRE

### *Inscriptions*

- Local ou chapiteau permettant d'accueillir 2 postes d'inscription (un poste = une table de 2 m<sup>2</sup>)
- Prévoir une table spéciale pour les cas particuliers (non pré-inscrits, absence de timbre AFE, de visa médical, demandes de dérogation) et éventuellement une table pour les renseignements locaux divers qui seront donnés par une personne autochtone (animation, membre du Club, parent).

Cet accueil nécessite la présence de 3 à 4 personnes formées. En général un responsable de l'AFE peut s'associer à l'accueil.

Classer le dossier de chaque coureur (exemple: dans des pochettes demi format 21x 29,7 )et cela par numéro de voile

### Gestion des pré-inscriptions :

Enregistrer les pré-inscriptions accompagnées des droits, La fiche d'inscription doit contenir au minimum :

- nom, prénom, adresse et mail,
- numéro de licence FFV, club et son numéro et son année de naissance
- autorisation parentale, décharge médicale, nom de la personne responsable à terre et sur l'eau du coureur avec n° de téléphone pour la joindre à tout moment,

Fournir un site Internet, avec :

Pré-inscription en ligne avec paiement bancaire sécurisé,

Fichier avec liste des pré-inscrits,

Plan d'accès au site,

Plan du site avec mise à l'eau Europe et mise à l'eau sécu,

Avis de course

Hébergements possibles à proximité et de plusieurs types.

Version anglaise obligatoire

### ***Confirmation des inscriptions :***

Vérifier lors de l'accueil avant d'accepter l'inscription définitive :

- L'attestation d'adhésion à l'AFE (vignette sur la licence), ou à l'association de Classe Europes du pays résident pour les étrangers,
- La validité de la licence FFVoile ou du pays résident pour les étrangers, visa médical,

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901-

Affiliée à la FFVoile- Membre de l'International Europe Class Union

Classe internationale reconnue par la World Sailing.

**[www.europeclass.fr](http://www.europeclass.fr)**



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

autorisation parentale et décharge médicale,

- Le certificat de conformité aux règles de jauges,
- L'appartenance des barreaux à la liste fournie par l'AFE selon les groupes de sélection
- Attestation d'assurance pour les coureurs étrangers d'un montant minimum de 2 000 000 € (possibilité de souscrire une assurance FFVoile de 10€ auprès du club organisateur)
- La présentation de la carte « Pub » s'il y a lieu

## *Emargement :*

Prévoir :

- Des tables abritées, (au moins une par rond),
- Au moins 1 personne suffisamment disponible,
- Une organisation qui évite les bousculades (une table par rond et flamme),
- Un gâteau et une boisson chaude en période froide et fraîche en période chaude à l'émargement du retour (souhaitable).



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## ANNEXE 2: JAUGE

Jauge

L'organisation de la jauge sera définie par l'AFE et coordonnée par le responsable de la Commission technique de l'AFE. Il précisera les vérifications à effectuer.

### **Local :**

Un local ou chapiteau avec électricité et au moins 3 m de hauteur fermé (minimum de 100 à 200 m<sup>2</sup>), si possible

### **Matériel :**

- 1 table de 6mx3m pour dérouler les voiles,
- 1 table de 2 m<sup>2</sup> pour le responsable de la jauge,
  
- 1 table de 2 m<sup>2</sup> pour le secrétariat de la Jauge, une balance électronique (précision 20 à 50 G) posée sur un sol stable (vérification des bateaux neufs) : BALANCE FOURNIE PAR L'ASSOCIATION
  
- des stylos, crayons, tampons et encreurs indélébiles.

### **Personnel :**

- Un jaugeur d'épreuve, accepté AFE,
- Un mesureur de classe
- 1 personne de la commission technique de AFE,
- 1 personne pour aider

L'organisation de la jauge sera définie par l'AFE qui précisera les vérifications à effectuer.



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## ANNEXE 3: ORGANISATION SPORTIVE

Les coureurs seront répartis de la manière suivante :

Le mode de répartition des coureurs dans les différents groupes sera établi par l'AFE, selon que l'épreuve est sélective ou non pour un championnat international de la classe.

Les régates se déroulent sur un seul rond, avec une ou deux séries selon l'épreuve et le nombre de participants. Si lors d'une épreuve, une série dépasse le nombre de 80 coureurs, il devra y avoir formation de deux groupes à partir du CNICD, arrêté quelques jours avant l'épreuve ( voir dans le règlement sportif les modalités de répartition en groupe A et B et la position des étrangers éventuels).

Toutefois, il est laissé à la discrétion du président du Comité de Course de décider de faire 1 ou 2 ronds entre 80 et 90 coureurs.

Les groupes de coureurs seront identifiés par des couleurs ou de la rubalise.

Afin d'assurer une bonne coordination sur l'épreuve entre les coureurs, l'organisation et le président du Comité de Course, un entraîneur de la série sera désigné sur chaque épreuve.



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## ANNEXE 4: CLASSEMENTS

### PODIUMS OFFICIELS

Une coupe sera remise aux trois premiers garçons et aux trois premières filles du scratch ou de chaque groupe.

Mise en valeur des catégories d'âge:

**Junior:** 1er jeune garçon et 1ère jeune fille (de 17 ans et moins dans l'année)

**Youth:** 1er jeune garçon et 1ère jeune fille (de 19 ans et moins dans l'année)

**Master:** Garçons de 35 ans et + dans l'année / Filles de 30 ans et + dans l'année)

**Grand Master:** 50 ans et + dans l'année (F et G)

**Super Master:** 60 ans et + dans l'année (F et G)

**Légende:** 70 ans et + dans l'année (F et G)

### *CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA CLASSE EUROPE*

**Selon le règlement FFVoile (quota de filles inscrites): *Un Podium open (Filles et Garçons) ou 2 Podiums Masculin et Féminin .***

***Coupes pour les 3 premières YOUTH (Filles) et les 3 premiers YOUTH (Garçons)***

### COUPES SPECIALES

*Prix d'élégance*

*Tirage au sort entre les Ligues ayant le plus de 5 bateaux représentés*

### PROGRAMME INFORMATIQUE DE CLASSEMENT

La transmission informatique des résultats est obligatoire.

L'utilisation du programmes FREG de la F.F.Voile. est indispensable car il permet la transmission directe par Internet à la F.F.Voile.

Les résultats doivent être également transmis par Internet ( au format html ) à la classe à l' adresse suivante:  
[webmaster@europeclass.fr](mailto:webmaster@europeclass.fr)

Chaque jour le classement des courses courues devra apparaître sur le site Internet dévolu à cet effet ( cela peut être le site du club)

Il est indispensable que le poste "Informatique et Classements" soit tenu par une personne compétente qui connaisse à la fois le programme de classement et les diverses étapes qui précèdent la proclamation des résultats : inscriptions, édition des listes, édition des feuilles d'émargement, saisie des ordres d'arrivée, saisie des décisions du Jury, classements par manches, par catégories, généraux.

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901-  
Affiliée à la FFVoile- Membre de l'International Europe Class Union  
Classe internationale reconnue par la World Sailing.  
[www.europeclass.fr](http://www.europeclass.fr)



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

## ANNEXE 5: NATIONAL ESPOIRS

L'épreuve est ouverte aux jeunes compétiteurs de la catégorie JUNIOR (17 ans ou moins dans l'année).

La cotisation à la classe Europe sera offerte.

Le compétiteur doit indiquer lors de son inscription s'il souhaite un prêt de bateau.

**L'autorité organisatrice doit prévoir de mettre à disposition un bateau** pour l'entraîneur ou un membre de l'AFE assurant le coaching sur l'eau des participants.

### **Classements:**

Il y aura un classement scratch et un classement Nouvel Espoir (compétiteur n'ayant jamais participé au National Espoir)